

**Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration de l'Association Roquebrune Amitié
le 21 juin 2022 à 9 h salle de la Mairie Annexe à La Bouverie**

Présents : Jean-Pierre Joudrier, Edith Messiaen, Rémy Sellin, Françoise Martinet, Colette Maekelberg , Bernadette Biard, Patricia Brunel, Marylène Hadet, Alain Gominet, Alain Vaucouleur.

Invités : Daniel Von Buren et Michel Levy

Absents excusés : Christian Marcellin, Michel Regnault.

Ordre du jour

1-Point sur les activités passées.

Cassis – Journée champêtre

2-Don caritatif.

3- Nouvelle saison.

3-1 Point sur les salles

3-2 Date de l'AG et postes à pourvoir dont vérificateur aux comptes – Candidatures - Déroulement

3-3 Bulletin d'inscription – Carte d'adhérent

3-4 Forum des associations

3-5 Démarrage des activités et problème de la marche

4-Divers

.....

1- Point sur les activités passées

Cassis : 19 mai 2022. 98 présents.

Très bonne organisation et encadrement. Satisfaction générale de tous. Chacun a pu choisir de vivre cette journée selon ses goûts : grande marche avec pique-nique, petite marche, balade en bateau, baignade, pique-nique ou restaurant.

Colette et René, organisateurs sont vivement remerciés ainsi qu'Evelyne et Michel Boulin qui les ont remplacés et ont encadrés la grande marche, sans oublier Françoise Martinet et Christian Marcellin soucieux que tout se déroule comme prévu (horaires à respecter, encadrement petite marche, comptes).

Recettes : 2390,00 € (chèques adhérents). Dépenses : 2131,30 € (Cars- Navette – Repas chauffeurs – pourboires). Bénéfice : 258,70 €.

Journée champêtre : 31 mai 2022. 183 inscrits.

Journée très réussie : organisation, apéritif, repas, activités, ventes caritatives.

- Points positifs soulignés : convivialité, casse-croûte après installation et pot de l'amitié partagé en fin d'après-midi, activités nouvelles le matin (VTT, marche - chasse aux énigmes) et celles proposées l'après-midi ont permis aux participants de rester sur place après le repas. Grande implication des responsables d'atelier, de bénévoles occasionnels et des membres du CA et résultat très positif des diverses ventes.

Bienveillance des services de la mairie vis-à-vis de R.A. pour l'organisation matérielle sur place. A l'avenir possibilité de réserver 2 sonos.

- A améliorer : déroulement de l'apéritif (debout ou à table compte tenu de la présence d'invités ne restant pas au repas), faire circuler les plateaux canapés plutôt que les mettre sur les tables.

Résultats :

Recettes : 4675,00 € (repas) + 1741,00 € (ventes ateliers et activités bar, tombola etc...) = 6416,00 €

Dépenses : traiteur 1620 €, + 2385,52 € factures achats (apéro, dessert, boissons, matériel) = 4005,52 €.

Bénéfice de la journée : 2410,48 €

Pour l'an prochain, il faudra prévoir une personne pour prendre des photos.

A déduire des dépenses ce qui reste et qui pourra être utilisé (boissons, matériel) pour un prochain événement (AG ou autre).

2-Don caritatif

Les 1000 € prévus pour l'exercice 2020-2021 ont été offerts à l'Association « Les Lutins de l'Isle » pour aider au financement d'une sortie en mer des enfants et adolescents autistes.

Voir l'article dans Var-matin du 15 / 06 / 2022 et sur le site web de R.A rubrique *Manifestations et Relais d'infos*.

Le produit de la Journée champêtre de 2022 (2000 €) sera réparti entre les écoles de Roquebrune.

A l'école de La Bouverie : réalisation par les enfants d'une fresque sur un mur de l'école pour 1000€ (projet prévu après la rentrée scolaire 2022/2023).

Pour les écoles du village et des Issambres, Patricia et Edith prendront contact avec les directeurs à la rentrée de septembre pour convenir de la participation à un projet utile aux enfants de la commune.

3 –Nouvelle saison

3-1 Point sur les salles

La réservation des salles pour 2022/2023 est reconduite ainsi que les créneaux horaires pour toutes les activités.

Un aménagement est demandé pour le mercredi matin : l'atelier *porcelaine* doit terminer à 11h30.
après-midi fin du *Tarot/Belote* à 17h45.

Les créneaux horaires réservés dans la salle des Pins Parasols sont maintenus pour permettre l'organisation de nouvelles activités mardi et vendredi après-midi.

On regrette que de nombreuses activités de R.A. n'aient pas pu se dérouler en avril, mai ou juin, les salles étant occupées pour diverses raisons (élections, événements festifs municipaux etc...).

3-2 Date de l'AG : lundi 12 septembre 2022 à 10 h salle Molière

La salle Molière indisponible le mardi 20 septembre 2022 (préparation du Conseil municipal) l'AG se tiendra le lundi 12 septembre. Invitation faite à Mr Masson, adjoint au Maire.

Un apéro en fin d'A.G. est à prévoir pour environ 150 personnes.

Inscriptions auprès de Rémy Sellin.

Informations prochainement sur le site web.

Elections à prévoir :

4 personnes en fin de mandat se représentent (Rémy Sellin, Marylène Hadet, Edith Messiaen, Bernadette Biard).

4 personnes quittent le C.A. (Alain Houte, Michel Lorand, Colette Maekelberg, Claude Laurent). Pour l'instant 3 candidatures nouvelles sont parvenues (Daniel Von Buren, Michel Levy, Suzy Burgain).

Il y a donc 1 poste à pourvoir. Un appel à candidature sera fait sur le site web.

Michel Levy, vérificateur aux comptes étant appelé à faire partie du C.A. Un nouveau vérificateur aux comptes devra être nommé.

Déroulement

Début AG 10 h. Mise en place par les membres du CA à partir de 9h.

A l'entrée Edith et Françoise réceptionnent les bulletins de renouvellement d'adhésion.

Prévoir 2 listes d'adhérents : 1 pour émargement, 1 pour enregistrer les pouvoirs.

A l'étage : émargement et distribution des bulletins de vote (Marylène, Bernadette et Patricia).

Vérification des inscrits à l'apéritif.

3-3 Bulletin d'inscription. Carte d'adhérent.

Réactualiser le bulletin d'inscription en supprimant les cases *Passe sanitaire* et *Payé*.

Cases Activités : supprimer *Conférences*, garder *Informatique débutants et perfectionnement*.

Nouvelles cartes d'adhérents pour 2022 / 2023. Celles-ci permettent des réductions dans divers domaines ou commerces (Informatique, chaussures Besson, GO sport ...)

Nouveau partenariat chez l'Optique du Rocher (réduction sur les lunettes hors verres).

3-4 Forum des Associations : 4 septembre 2022.

Installation du stand à partir de 8h. Les deux kakemonos seront utilisés différemment l'un avec les photos des activités et l'autre avec des grandes affiches du planning et des d'activités permettant une meilleure vision aux visiteurs (budget prévu autour de 100 €).

Tous les membres du C.A. seront sur place et se relaieront pour enregistrer les inscriptions et réinscriptions, renseigner et présenter les activités de l'Association.

Des pouvoirs pour l'AG seront disponibles pour les adhérents 2021/2022 absents le 12 septembre.

3-5 Démarrage des activités et problème de la marche

- La plupart des activités pourront redémarrer dès le 5 septembre.

L'informatique reprendra le 16 septembre pour les participants inscrits en avril, mai, et juin 2022, les séances n'ayant pas pu avoir lieu.

- Problème de la marche. Colette rappelle que le planning des marches était élaboré pour plusieurs mois à l'avance et qu'un suivi strict des informations à mettre ou mises sur le site web chaque semaine est nécessaire.

Les rendez-vous des marches du jeudi ne peuvent pas toujours être mis sur le site dès le lundi (les repérages se font en fonction de la météo et des disponibilités des animateurs).

Jean-Pierre proposera une 1^{ère} réunion des animateurs fin août. Le planning préparé pour septembre sera finalisé lors de cette réunion.

Pour le moment pas de responsable des marches pour l'année à la suite du départ de Colette qui est encore vivement remerciée pour son implication.

4-Divers

- Dans le guide des Associations, le siège social de Roquebrune amitié sera transféré à La Bouverie à l'adresse de Rémy Sellin.

La liste des activités proposées sera à détailler.

- La mise en place de permanences d'inscription au démarrage des activités en septembre est à reconduire. Ces permanences permettent de soulager les animateurs de cette charge administrative d'enregistrement des adhésions, de donner directement les cartes d'adhérents aux participants et de les renseigner sur la vie de l'Association, le site web etc...

Prochaine réunion du C. A. mardi 30 août 2022 à 9h